

16 mar 2018 -16:14

Appartient à [Conseil des ministres du 16 mars 2018](#)

Protection civile : intervention des Casualty Extraction Teams

Sur proposition du ministre de la Sécurité et de l'Intérieur Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant l'intervention des Casualty Extraction Teams dans les zones de secours.

Le projet vise à ajouter les *Casualty Extraction Teams* (CET) à la liste des missions suprazonales. Cet ajout répond à la demande de certaines zones de secours d'intégrer explicitement cette mission dans l'arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile effectuées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et leurs modalités d'intervention et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence et d'intervention

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Jan Jambon, Vice-Premier ministre et
ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie
des bâtiments
rue de la Loi 2
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.jambon.belgium.be>